



Fiche d'inscription

Saison 2024/2025

Ecole de plongée / Apnée / Nage avec palmes

Club affilié FFESSM 22140086 - Adresse : Le 1901, 8 rue Germaine Tillon, 14000 CAEN 14000 CAEN -

www.suballigators.fr - suballigatorscaen@gmail.com

NOM : PRÉNOM :
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Téléphone domicile : Téléphone mobile :
Email : @
Personne à prévenir en cas d'accident : Tél :
Numéro de licence FFESSM : Niveau(x) actuel(s) - PLONGÉE : APNÉE :

Adhésion au club

- Nage avec palmes, apnée, encadrant - accès aux bassins + licence FFESSM comprise 150€
(Dont Licence FFESSM.....48 €)

Formation Plongée – Adhésion au club + licence FFESSM compris

- Niveau 1 - avec prêt de matériel et plongée « premières bulles » comprise 210€
 Niveau 2 - avec prêt de matériel 220€
 Niveau 2 - sans prêt de matériel 190 €
(+10 € pour chaque matériel prêté)

Réduction pour une adhésion et/ou une formation 2^{ème} personne d'une même famille..... - 15 €

Assurance FFESSM optionnelle

L'assurance comprise avec la licence FFESSM est une responsabilité civile uniquement. Chaque adhérent peut souscrire une assurance individuelle accident en option et en supplément. Voir http://www.ffessm.fr/assurances_plongee.asp

- Garantie loisir 1 +23.50 €
 Garantie loisir + 28 €
 Garantie loisir 3 + 48 €

Validation niveau (soumise à validation des compétences)

Sauf formation plongée niveaux 1 et 2, les cartes attestant d'une validation sont à régler lors de l'enregistrement auprès de la FFESSM par niveau validé..... 16 €

« J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, m'engage à respecter la réglementation en vigueur, les statuts et le règlement intérieur de l'association et demande mon inscription à SUB'ALLIGATORS. »

Pièces à joindre lors de votre inscription :

- ✓ **certificat médical** datant de moins de 3 mois rédigé sur le **formulaire FFESSM** (disponible sur <http://www.suballigators.fr>). **Pensez à en conserver une copie.**
- ✓ **1 à 3 chèques** représentant le total.
Possibilité de paiement en 3 fois sur les mois de septembre, octobre et novembre et 2 fois sur les mois de octobre et novembre.
- ✓ Emprunt de matériel auprès du club : **un chèque caution de 1000 €** rendu en fin de saison lors de la restitution du matériel.

Fait à CAEN, le / /
Signature,

Les anciens adhérents devront avoir renouvelé leur adhésion au plus tard le **1 novembre** ou **avant la limite de validité de leur certificat médical**

Total adhésion
-
réduction
+
assurance

€

Tous les dossiers d'inscription complets devront impérativement être remis dès le mois de septembre. L'accès aux bassins n'est autorisé qu'après remise du dossier complet.